



bâtiment hypothéqué comment procéder pour un achat?

Par **PAXI**, le **27/05/2021** à **23:29**

Bonjour,

Mon voisin possède un hangar qui a été hypothéqué depuis 2010 et saisi. Mon voisin a accumulé des dettes dont 4 créanciers à rembourser sur ce bâtiment là (la somme s'élève à 90000€ de dettes). Je suis intéressée par acheter le hangar mais je ne veux pas rembourser ses dettes qui ne sont pas les miennes. Comment faut il que je procède pour avoir l'hangar sans que je paie les dettes de ses créanciers?

Par **youris**, le **28/05/2021** à **09:45**

bonjour,

vous écrivez que le hangar de votre voisin a été saisi, cela signifie qu'il ne lui appartient plus, vous ne pouvez donc pas acheter ce hangar à votre voisin mais à celui qui l'a saisi.

pour l'achat d'un bien hypothéqué, voir ce lien:

[acheter un bien hypothéqué](#)

salutations